

Communiqué de Presse

14 janvier 2019

CP004-2019

Le CNES et VEDECOM signent un accord de partenariat La science spatiale au service du véhicule autonome et des mobilités durables

Jean-Yves Le Gall, Président du CNES et Rémi Bastien, Président de VEDECOM, ont signé lundi 14 janvier au Siège du CNES à Paris, un accord de partenariat dont l'ambition est de mettre en synergie les missions et les compétences des deux organismes, chacun dans leurs domaines d'excellence respectifs.

Le CNES et VEDECOM ont ainsi formalisé leur volonté de coopérer sur le long terme dans le domaine du véhicule autonome, l'objectif étant de contribuer au développement, au test et à la validation des techniques, technologies et solutions spatiales dans le domaine de la mobilité des véhicules et de favoriser leur déploiement et leur utilisation. Cette coopération inédite permettra à l'avenir de développer de nouveaux sujets d'intérêts communs.

VEDECOM est un ITE (Institut pour la Transition Énergétique) dédié à la mobilité, mis en place en 2014 dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir. Il regroupe notamment des constructeurs et des équipementiers automobiles français et européens. VEDECOM est particulièrement actif sur le véhicule autonome, qui est un sujet très concurrentiel au niveau mondial et pour lequel les acteurs français du domaine sont bien placés.

Le CNES, à travers sa Direction de l'Innovation, des Applications et de la Science, conduit une politique de partenariat ambitieuse et promeut l'utilisation des techniques spatiales pour répondre à des problématiques sociétales comme la mobilité et en particulier les véhicules autonomes et connectés (géolocalisation, cartographie précise,...). Le CNES participe d'ores et déjà au développement d'une plateforme technologique générique dont l'objectif est de fournir le support et l'expertise nécessaires aux industriels pour réaliser la fonction critique de localisation et de navigation, basée sur la géolocalisation spatiale Galileo pour les véhicules autonomes.

À l'issue de cette signature, Jean-Yves Le Gall a déclaré : « Le véhicule autonome est sans conteste l'un des principaux défis à relever dans les années à venir et dans ce contexte, le CNES est fier de signer cet accord de partenariat avec VEDECOM. Le CNES poursuit ainsi sa stratégie d'alliance avec des acteurs majeurs pour développer les usages des solutions spatiales afin de répondre à des problématiques sociétales, dans un objectif global de développement économique national. »

De son côté, Rémi Bastien a ajouté : « L'institut VEDECOM joue un rôle de pionnier des mobilités durables, sûres et efficaces, en permettant une coopération étroite entre l'écosystème académique et l'écosystème industriel. De même que le CNES apporte une véritable expertise dans le domaine spatial, les défis relevés par nos chercheurs dans le domaine des nouvelles mobilités peuvent profiter au spatial et à toute la filière industrielle française. Nous sommes très enthousiastes à l'idée de collaborer avec un établissement phare comme le CNES. »

À propos du CNES

Le CNES (Centre National d'Études Spatiales) est l'établissement public chargé de proposer au Gouvernement la politique spatiale française et de la mettre en œuvre au sein de l'Europe. Il conçoit et met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain ; il favorise l'émergence de nouveaux services, utiles au quotidien. Le CNES, créé en 1961, est à l'origine de grands projets spatiaux, lanceurs et satellites et est l'interlocuteur naturel de l'industrie pour pousser l'innovation. Le CNES compte près de 2.500 collaborateurs, femmes et hommes passionnés par cet espace qui ouvre des champs d'application infinis, innovants et intervient sur cinq domaines d'intervention : Ariane, les sciences, l'observation, les télécommunications, la défense. Le CNES est un acteur majeur de l'innovation technologique, du développement économique et de la politique industrielle de la France. Il noue également des partenariats scientifiques et est engagé dans de nombreuses coopérations internationales. La France, représentée par le CNES, est le principal contributeur de l'Agence spatiale européenne (ESA).

À propos de VEDECOM

L'Institut pour la Transition Énergétique VEDECOM est fondé sur une collaboration inédite entre industriels de la filière automobile, aéronautique, opérateurs d'infrastructure et de service de l'écosystème de la mobilité, établissements de recherche académique, de collectivités locales d'Ile-de-France. VEDECOM a pour rôle de renforcer le lien entre académiques et industriels. Il a vocation à les accompagner afin de créer ensemble de l'innovation performante dans le domaine de la mobilité, en particulier dans les domaines des véhicules électrifiés, des véhicules autonomes et connectés, et des infrastructures et services de mobilité et d'énergie partagée. Dans le cadre des Investissements d'Avenir, VEDECOM est subventionné à hauteur de 54 M€. Les membres fondateurs de l'ITE sont : Cetim, ESIGEELEC, ESTACA, IFPEN, IFSTTAR, PSA Groupe, Groupe Renault, Safran, UVSQ, Valeo. Chiffres clés à fin 2018 : 50 membres et partenaires, 3 domaines de recherche et 1 programme de formation, 15 projets de R&D, 12 projets européens réalisés, plus de 250 publications, 35 brevets, 23 logiciels déposés, 70 thèses, 200 collaborateurs et une filiale innovation et business, VEDECOM Tech, créée en février 2017.

CONTACTS PRESSE CNES

Pascale Bresson Attachée de presse
Raphaël Sart Attaché de presse

Tél. 01 44 76 75 39
 Tél. 01 44 76 74 51

pascale.bresson@cnes.fr
raphael.sart@cnes.fr

presse.cnes.fr

CONTACTS PRESSE VEDECOM

Juliette Duault Directrice Communication

Tél. 01 85 36 01 47
 Mob. 07 85 12 80 57

juliette.duault@vedecom.fr